

ment dit qu'il ne pouvait partager avec les colonies la responsabilité du gouvernement central ou donner à ces colonies une voix dans la direction de la politique étrangère de l'empire.

Le premier ministre a dit que dans ces circonstances il serait intolérable de contribuer à la défense de l'empire. Alors, pourquoi continuer et accepter ces conditions intolérables? J'ai toute raison de demander pourquoi et d'obtenir une réponse. La seule justification que pourrait offrir le premier ministre pour changer d'attitude sur cette importante question serait l'existence d'un cas d'urgence. Un cas d'urgence doit être soudain pour être véritablement urgent. Ce doit être une condition d'affaires temporaires. Elle doit se produire promptement et selon toute probabilité elle passe promptement. Il n'y a rien de pareil maintenant. S'il y avait urgence, la construction de navires qui prendrait deux ou trois ans à se bâtir n'y répondrait nullement. L'urgence devra nécessairement être passée alors, ou avoir été réglée d'une façon ou d'une autre.

Pour quelle raison le Gouvernement suit-il une ligne de conduite que le premier ministre a dit lui-même être intolérable, et que le pays n'accepterait pas? Je n'en connais aucune. Mon opinion, c'est que le premier ministre a commis une erreur lorsqu'il a promis aux nationalistes de Québec que s'il montait au pouvoir il abrogerait la loi de la marine. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, il s'est trouvé en présence de sa promesse. A cette époque il croyait probablement qu'il pourrait créer des relations si intimes entre son Gouvernement et le gouvernement britannique qu'il pourrait mettre à exécution les opinions qu'il avait lorsqu'il était chef de l'opposition, mais lorsqu'il a trouvé qu'il ne pouvait les établir, et qu'il ne pourrait obtenir une voix dans la politique étrangère de la Grande-Bretagne, il a été lié par la promesse qu'il avait faite aux nationalistes de Québec, qu'il ne maintiendrait pas la loi de la marine. Il a alors été forcé de faire quelque chose et il a découvert un cas d'urgence. S'il est mauvais de donner une série de contributions, ne le serait-il pas de donner une seule contribution, car le principe est le même? C'est mon avis qu'il n'y a qu'une seule manière honorable de sortir de la difficulté dans laquelle le Gouvernement s'est placé en faisant alliance avec les nationalistes de Québec et à cause des promesses qu'il a faites avant les élections; c'est d'exécuter l'engagement fait par le premier ministre dans la ville de Montréal, l'été dernier, et dans cette Chambre, le 5 décembre dernier, et de laisser le peuple trancher la question.

Dans les circonstances que j'ai moi-même signalées, je ne pense pas que le Gouvernement puisse espérer que le Sénat adop-

M. HUGHES (King, I.P.-E.).

tera ce bill. S'il n'y avait pas d'autre raison que la déclaration du premier ministre affirmant qu'une contribution à l'amirauté impériale avant d'avoir une voix dans la direction de la politique étrangère de l'empire serait intolérable, le Sénat aurait parfaitement raison de rejeter ce bill. Je répète que cette déclaration du premier ministre suffirait seule à justifier le Sénat de refuser d'adopter ce bill. Ajoutée à cela, se trouve la condition de choses admirablement exposée par l'honorable député de Welland: que cette proposition et virtuellement toute la législation présentée à cette session par le Gouvernement est présentée dans le but d'enlever au Parlement fédéral et conséquemment au peuple du Canada, dans une certaine mesure du moins, la direction des dépenses publiques, et de donner cette direction au Gouverneur en conseil. Ce principe est contenu dans le bill des grandes routes; il se trouve jusqu'à un certain point dans le bill de l'agriculture, et il se trouve dans une très grande mesure dans le présent bill, qu'il ait été jusqu'à un certain point modifié par la disposition déposée par le premier ministre, hier soir.

Le premier ministre et quelques-uns de ses partisans ont dit que le mémoire reçu du premier lord de l'amirauté, disant comment les navires pourraient être mieux construits en Angleterre qu'au Canada, et comment nous pourrions être mieux défendus par la marine impériale que par tout ce que nous pourrions faire nous-même, est une justification de la politique du Gouvernement. Monsieur le président, il y a deux écoles politiques dans la Grande-Bretagne; il y a toujours eu deux classes d'idées là-bas, et non pas liées à un parti politique en particulier. Quelques libéraux et un grand nombre de conservateurs paraissent croire qu'ils pourraient protéger et défendre les colonies dans une bien plus grande mesure qu'elles pourraient se protéger et se défendre et même se gouverner elles-mêmes. La mise en vigueur des principes de cette école a causé la perte des treize colonies originaires et a été responsable de la guerre civile au Canada en 1837. Il n'y a pas de doute qu'elle eût causé beaucoup d'autres difficultés et de soulèvements si la nation anglaise, par son expérience dans la guerre de la révolution aux Etats-Unis, n'avait pas appris la leçon. Dans l'empire romain et en Espagne, il y avait la même école d'idées.

M. le PRESIDENT: L'honorable membre sort de la question.

M. HUGHES (I.P.-E.): Cela peut paraître ainsi, mais je dis que l'école politique qui a pour disciples Winston Churchill, et autres Anglais, porte ces messieurs à croire qu'ils pourraient remplir les premiers devoirs de citoyenneté beaucoup mieux que nous ne le pourrions, et qu'ils